



# Le Petit Messinois

Numéro 133 - Juillet - août 2020

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)

Dépôt légal : juin 2020

**Le petit messinois,  
en mode confiné lui aussi,  
est de retour !**



Après toutes ces semaines passées loin de vous, nous sommes enfin de retour.

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent. Vivre confiné n'a pas été simple et a nécessité de nombreuses adaptations pour tous.

Nous avons retrouvé notre liberté de circuler mais ne prenons pas cette avancée comme une victoire, nous devons tous poursuivre les gestes barrières.

Merci à tous.

Merci à chaque Messinoise, Messinois, qui a su respecter les directives qui nous ont permis de préserver un niveau de pandémie bas dans notre commune.

Merci à nos commerçants qui ont continué à œuvrer à Messein. Un merci tout particulier à la boulangerie "Mamie Boule" qui a accepté de distribuer les sacs de tri et les attestations de déplacement durant la période de confinement.

Merci aux élus et aux agents communaux volontaires pour leur engagement afin d'apporter les services nécessaires à la commune et à ses habitants.

Et bien sûr, merci à tout l'ensemble du corps médical, les infirmières et infirmiers du village pour tout ce qu'ils ont fait pour nous et nos proches.

Dans ces circonstances exceptionnelles, tenu de respecter les consignes gouvernementales et préfectorales, les bâtiments municipaux recevant du public ont rouverts leurs portes sous certaines conditions mais toutes les manifestations annulées.

Prenez soin de vous et des autres, soyons responsables et restons confiants !



# Distribution de masques

Comme nombre de communes de notre département, la commune a commandé un masque lavable pour chaque habitant par le biais de l'opération "Un masque pour les Meurthe et Mosellans" initiée par le Conseil départemental.

À ce jour, nous avons réceptionné tous les masques commandés.

## MASQUES ADULTES

Du 10 mai au 10 juin, nous avons reçu partiellement et en petites quantités nos masques :

- ⇒ 100 masques adultes reçus le 10 mai, distribués aux habitants inscrits sur le registre des personnes vulnérables ainsi qu'aux habitants de plus de 80 ans.
- ⇒ 200 masques adultes reçus le 19 mai, distribués aux personnes nées entre le 01/01/1940 et le 31/12/1950.
- ⇒ 369 masques adultes reçus le 8 juin, distribués aux personnes nées entre le 1/1/1951 et le 31/12/1964.

La distribution aux messinois, assurée par les élus, s'est faite du plus âgé au plus jeune en fonction de la quantité de masques reçus.

## MASQUES ENFANTS

Le protocole de l'éducation nationale interdit le port de masques pour les enfants en maternelle. Nous en avons distribués aux enfants revenant à l'école élémentaire.

Depuis le 13 juin, ils sont distribués aux enfants de 6 à 17 ans à raison d'un masque par enfant.

---

Le nombre de masques délivré par foyer a été défini avec les renseignements dont nous disposons extraits du fichier population tenu par le secrétariat de mairie en application de la RGPD.

Si des personnes ne se sont pas faites connaître en mairie à leur arrivée alors nous n'avons aucune possibilité de les identifier.

Pour cela, si vous n'êtes pas encore en possession de votre masque, adulte ou enfant, nous vous invitons à venir le retirer au secrétariat de mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile, aux horaires suivants :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h30
- Les mercredis et samedis de 9h à 12h.

# Élections Municipales 2020



## LES RÉSULTATS

**Résultats définitifs du premier tour des élections municipales pour la ville de Messein:**

Élections Municipales	Bureau 1	Bureau 2	Total
Nombre d'inscrits	718	594	1312
Nombre de votants	236	192	428
Nombre bulletins blancs et nuls	20	36	56
Nombre d'exprimés	216	156	372
Nombre de voix par candidat : 1 - Pour Messein et pour demain	216	156	372

**Les 21 candidats de la liste "Pour Messein et pour demain" ont été élus à savoir :**

LAGRANGE Daniel	KOZEL Sophie	PFISTER Paul
GASPARD Marina	HOLLECKER Frédéric	VILLENEUVE Aurélie
HANU Christophe	FONTAINE Mauricette	PESME Sébastien
WEIGERDING Corinne	PERROT Jean	DÛCHÊSNE Marie
END Renaud	KOENIG Romy	GERARD Sébastien
BOUVIER-LEJEUNE Adeline	USTUN Metin	NUNEZ Pierrette
COLLAS Philippe	TERGORESSE Laetitia	LEROY Gérard

**Malgré les conditions particulières, nous remercions tous les messinoises et tous les messinois qui se sont déplacés dans les urnes et toutes les personnes qui de par leur disponibilité et leur sens civique, ont contribué au bon déroulement des élections municipales.**

**Ce sont 24 assesseurs qui ont tenu des permanences de 2h30 et 10 scrutateurs qui ont procédé au dépouillement.**

**Nous saluons leur engagement aux côtés des élu(e)s qui est essentiel pour la vie de notre commune. Merci pour leur implication et leur investissement.**



# Permanences été 2020



Durant la période estivale,  
le secrétariat de mairie sera **en service minimum**  
(distribution sacs de tri uniquement)  
**les samedis 11 juillet et 1er août 2020**  
et **fermé au public**  
**les lundis 3, 10 et 17 août.**

L'agence postale communale sera **en service minimum**  
**le lundi 13 juillet (distribution de plis et recommandés uniquement)**  
et **fermée au public**  
**du lundi 3 au samedi 22 août inclus.**

Durant ces 3 semaines, les colis et lettres recommandées  
seront à retirer à l'agence de Neuves-Maisons

---

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

De nombreux messinois attendent le raccordement de la fibre à leur domicile. Sortie de la crise sanitaire oblige, il y aura un peu de retard !

Les travaux d'infrastructures primaires ont repris pour une durée de 3 mois sous réserve d'autres imprévus.

Une fois ces travaux terminés, le point de mutualisation devra être déclaré auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation) et des fournisseurs d'accès internet portant un délai de trois mois supplémentaire durant lequel toute démarche commerciale est "gelée".

Le raccordement final à votre domicile se fera lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet de votre choix.

---

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effraction, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez informer la gendarmerie de votre absence en complétant le formulaire à télécharger sur le site de la commune [www.messein.fr](http://www.messein.fr)

OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



Cette demande, une fois renseignée, doit être déposée à la gendarmerie de Neuves-Maisons au moins 2 jours avant votre départ.



## Sécheresse 2019 reconnue

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune de Messein a été reconnue le 17 juin 2020 en état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols entre le 1er janvier 2019 et le 31 mars 2019 et entre le 1er juillet 2019 et le 30 septembre 2019.

L'arrêté a été publié au Journal Officiel le 10 juillet 2020.

**Aussi, vous avez jusqu'au 20 juillet 2020, dernier délai impératif, pour prendre contact avec votre assurance soit pour déclarer les dégâts susceptibles d'être pris en charge si vous ne l'avez pas encore fait soit pour confirmer votre lettre précédemment envoyée lors du dépôt de votre dossier en mairie.**

Vous pouvez télécharger l'arrêté publié au Journal Officiel sur le site de la mairie.

---

### Utilisations et transports d'artifice interdits



Le plan Vigipirate étant toujours maintenu au niveau "sécurité renforcée - risque attentat" et afin de prévenir tout mouvement de panique que pourraient générer les bruits de pétards ou d'artifices utilisés lors de rassemblements et sur l'espace public ainsi que le risque de blessures occasionnées par des pétards et fusées de forte puissance, le préfet de Meurthe-et-Moselle a pris un arrêté interdisant l'utilisation et le transport d'artifices. Cet arrêté prévoit l'interdiction de l'utilisation des pétards et artifices de divertissement par les particuliers pour la période du **11 juillet 2020 à 00h00 au 15 juillet 2020 à 8h00 :**

- dans le cadre de la fête nationale sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
- dans les lieux de rassemblements de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
- dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers,
- l'interdiction du transport de ces artifices dans les transports publics.

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur le site de la commune [www.messein.fr](http://www.messein.fr)



Prochaine collecte de sang le  
**mercredi 2 septembre 2020**  
à la salle Gilbert GARGAM  
de 16h à 19h30

---



## État civil - Sites frauduleux !

Le renouvellement de la carte d'identité et/ou du passeport peut être saisi en ligne sur le site ANTS.

Une demande de copie intégrale d'acte d'état civil peut également être formulée par internet selon les communes.

**Il est rappelé à toute la population que ces services sont entièrement gratuits.**

Des sites frauduleux existent malheureusement sur le net. Dès lors qu'il vous est demandé un paiement, vous êtes obligatoirement sur un de ces sites. Il sera donc fortement conseillé de quitter ce site sans procéder au paiement.

---



## CHENILLES URTICANTES

Cette année, les chenilles processionnaires se sont régalées, et ont massivement envahi nos chênes.

Ce fléau a pris de l'ampleur et on peut voir des nids en quantité sur la commune et même la région.

La douceur relative de cet hiver est telle que certaines chenilles ont déjà commencé dès janvier leurs processions.

Ces chenilles peuvent constituer un danger pour les humains mais aussi pour les animaux domestiques (chiens et chats).

Comme chaque année, un traitement préventif et d'attaque a été fait sur les chênes répertoriés les années précédentes. Malheureusement, à ce stade, les entreprises spécialisées ne peuvent plus intervenir efficacement.

On ne peut rien faire d'autre qu'attendre.

En été, ces chenilles vont sortir de leur chrysalide, et devenir papillons !  
Mâles et femelles vont s'ébattre joyeusement pour fonder une petite famille, et relancer la colonie.

Soyez prudents !



L'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle est placé en **Vigilance** sécheresse depuis 1er juillet 2020.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la situation en cours sur la page dédiée à l'adresse suivante :

<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse-et-etiage/Secheresse-et-etiage2>

Cette situation n'entraîne aucune limitation des usages de l'eau à ce stade. Toutefois, nous vous remercions de prendre connaissance des consignes ci-dessous :

**SÉCHERESSE :**  
Le département de Meurthe-et-Moselle est en situation de vigilance  
Ensemble, soyons responsables

**À LA MAISON**

- Ne faites pas tourner les **lave-linges** ou les **lave-vaisselles** à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en **permanence** pendant la toilette
- Préférez les douches** aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau
- Installez des appareils qui **réduisent la consommation d'eau**  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

**LA CHASSE AUX FUITES**

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- 20%** Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **des centaines de m<sup>3</sup> par an**

**ÉCONOMISER L'EAU, C'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !**



**AU JARDIN**

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte, ...
- Réglez vos appareils d'arrosage automatique pour le débit soit adapté
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Privilégiez 2-3 arrosages copieux par semaine que de petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies



BASE NAUTIQUE & DE PLEIN AIR

**BASE NAUTIQUE ET DE  
PLEIN AIR DE MESSEIN**  
**STAGE MULTI-ACTIVITÉS  
ÉTÉ 2020**



**LES 8 SEMAINES DE VACANCES  
DU 6 JUILLET AU 28 AOUT**

Les horaires: Garderie de 8h30 à 10h  
Stage de 10h00 à 17h00  
Repas tiré du sac

**Le stage est ouvert à tous les enfants sachant nager 25m.**

-RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

-DEUX GROUPES DE 15 ENFANTS

7 À 10 ANS ET 11 À 16 ANS



loisirs.messein@gmail.com / 03.83.47.36.53 / www.messein-loisirs.com

**Bulletin d'inscription à télécharger sur le site  
de la commune : [www.messein.fr](http://www.messein.fr)**

### A vos embarcations !



Les 6 heures du Lac,  
régate autour d'un parcours mis en place  
au Lac de Messein,  
se dérouleront le dimanche 30 août.

Renseignements et inscriptions  
à la base de loisirs et de plein air de Messein.  
03.83.47.36.53

## C.C.A.S.

### PLAN CANICULE 2020

#### Recensement des personnes vulnérables.

**Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le registre nominatif du CCAS de Messein afin de bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.**





## Retours sur une fin d'année très particulière :

La période que nous venons de traverser a été quelque peu chaotique. Cependant grâce à l'implication de l'équipe enseignante de l'école Jean Rostand et des employées du périscolaire, elle a pu être traversée dans une relative quiétude pour les enfants.

Après 2 rentrées en petit comité, les enfants ont pu tous retrouver le chemin de l'école le 22 juin dernier :

11 mai :	22 enfants accueillis
29 mai :	78 enfants accueillis
22 juin :	174 enfants accueillis

Durant ces périodes en petit comité, l'ensemble des employées du périscolaire a été mobilisé afin d'assurer l'application du protocole sanitaire très strict qui nous a été imposé : accueillir des enfants le matin pour le nettoyage des mains, faire respecter le circuit de circulation dans les couloirs, accompagner les enfants aux toilettes afin de pouvoir désinfecter après leur passage, désinfection de l'ensemble de l'école le soir afin de pouvoir accueillir les enfants en toute sécurité le lendemain, encadrement des enfants à la garderie du soir et lors des pique-niques du midi, etc ... Le tout en faisant respecter les gestes barrières.

Du côté des enseignantes, là aussi l'ensemble de l'équipe a été mobilisé pour assurer des cours à distance (visio, transmission des devoirs par mail, etc...), pour accueillir et enseigner aux enfants lors de la reprise en présentiel et souvent tout en continuant d'assurer les cours à distance.



Un énorme merci à elles toutes ! Sans leur implication et leur professionnalisme, les enfants n'auraient pas pu reprendre le chemin de l'école.

Malgré tout, la mairie a tenu à assurer la distribution du traditionnel cadeau aux futurs 6<sup>ème</sup>. Afin qu'ils soient bien équipés pour la 6<sup>ème</sup>, une calculatrice "Collège" leur a été distribuée. Un livre les attend en mairie à compter du 13 juillet.

## Rentrée 2020 / 2021 :

Pour la rentrée 2020 / 2021, les effectifs restent stables :

22 PS	21 CP	26 CM1
12 MS	25 CE1	21 CM2
20 GS	26 CE2	

Soit un total de 173 élèves (contre 174 actuellement)

Départs et arrivées :

Mme Aron quitte le groupe scolaire. Elle était la maîtresse des CM2, notamment lors des activités de direction de Mme Jullion. Merci pour son investissement auprès des enfants et bonne continuation dans sa nouvelle affectation.

Une nouvelle professeure des écoles viendra la remplacer dès la rentrée 2020 /2021.

## Du côté du périscolaire

Le livret d'accueil contenant toutes les réponses à vos questions ainsi que les tarifs cantine et garderie sont disponibles sur le site internet de la commune :

<https://messein.fr/>.

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas d'activités "jeunesse" pour la 1<sup>ère</sup> période (septembre / octobre).

Si vous n'avez pas reçu le dossier d'inscription par mail, vous pouvez le demander en Mairie. Il doit être impérativement complété **AVANT LE 23 AOÛT**.

### Facturation cantine - garderie

Chaque rentrée scolaire, au plus tard fin septembre, il est fortement conseillé d'apporter en mairie votre ou vos dernier(s) avis d'imposition. (Toutes personnes ayant un avis d'imposition individuel et qui composent le foyer devront fournir leur avis)

À défaut de fournir votre dernier avis d'imposition pour la rentrée de septembre, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué





Pour vous assurer les meilleures conditions d'accès et préserver votre santé ainsi que celle du personnel chargé de vous accueillir, vous devez réserver un temps d'accès aux bassins d'1h30 effective.

Les contraintes sanitaires ne permettent pas de rouvrir l'espace forme et bien-être pour le moment.

Vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires sur le lien suivant :

<https://www.cc-mosellemadon.fr/actualite/aqua-mm-vous-accueille-tous-les-jours-toutes-les-infos>

---

### "Ma poubelle a chaud"

Avec le retour de la chaleur de l'été, certain(es) d'entre vous ont pu constater des désagréments dans leur bac de collecte (odeurs, asticots...). Voici quelques astuces pour les réduire :

- assurez-vous d'avoir un bac bien dimensionné pour le présenter à chaque collecte bimensuelle
- effectuez un lavage approfondi de votre bac. Préférez des produits respectueux de l'environnement : vinaigre blanc pour désinfecter, bicarbonate de soude pour neutraliser les odeurs.
- pratiquez le compostage en tas, en bac ou collectif. L'APIC propose des composteurs fabriqués à partir d'anciens bacs de collecte à 6,5 €.
- pour les biodéchets restants, placez-les dans un sac hermétique pour limiter la ponte des mouches

---

### Collecte de textiles, retour à la normale prévue pour juillet

Depuis mi-juin, la collecte des textiles, linges de maison et chaussures usagés se déploie à nouveau de façon progressive afin de permettre à la filière de se réorganiser jusqu'à la réouverture totale des marchés de l'export (80% de la destination de la matière).

Dès début juillet, la filière reprend un rythme classique. Vous pouvez donc déposer vos apports dans les bornes prévues à cet effet en respectant les règles de dépôts : apports propres et secs placés dans des sacs fermés.



## Le TMM passe à l'heure d'été !

Vous pouvez consulter les nouveaux horaires sur le site de la commune, onglet "vie pratique - transports" pour la période du 6 juillet au 29 août inclus.



## Du côté des associations...



Messein en fête

Suite à la pandémie de la covid 19, l'association " Messein en fête " a décidé d'annuler toutes ses manifestations 2020, sans report et de renoncer à la subvention municipale pour cette année.

Reste un espoir, pouvoir maintenir le vide-landau prévu le week-end des 3 et 4 octobre 2020. Cette manifestation sera confirmée en fonction de l'évolution de la crise.

---

### COMITÉ DE VILLAGE

Le comité de village propose un ramassage de papiers et/ou de verres aux habitants de Messein âgés ou atteints d'un handicap ne pouvant se déplacer eux-mêmes à un point de tri.

Renseignements auprès de Dominique LONGCHENT au 06-46-33-04-86

---

### LA BOULE LOISIRS



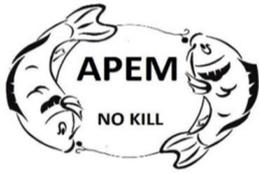
### LA BOULE LOISIRS DE MESSEIN

Une équipe renouvelée s'attache à pérenniser la pratique de la pétanque à Messein.

Les concours se tiennent tous les derniers samedis du mois.

Le boulodrome, qui se situe rue des Étangs, a été conforté par l'élagage des arbres à la charge de la commune. L'association prévoit une refonte des terrains à l'automne.

Renseignements auprès de François COLNOT au 06.03.24.52.49



L'association de pêche des étangs de Messein organise  
son repas de fruits de mer annuel  
dans les respects des consignes sanitaires  
le **dimanche 13 septembre 2020**.

Renseignements et inscriptions auprès de Laetitia au 06.10.11.18.89



## Comité de Jumelage MESSEIN-WENDELSHEIM

**Ces informations nous ont été communiquées avant le confinement, Il est possible  
quelles soient obsolètes en raison des événements actuels. Renseignez-vous au-  
près des organisateurs.**

### Sortie Cyclotouriste en Alsace du Nord

Samedi 29 Août et Dimanche 30 Août 2020

Randonnée Vélo dans la région d'OBERBRONN (Alsace du Nord)

Parcours tous niveaux samedi après-midi, dimanche matin et après-midi avec pique-  
nique.

Repas et hébergement 1 Nuit à l'Hôtellerie du couvent à Oberbronn.

Coût estimé à 55 € environ par personne

Déplacement collectif en minibus pour les 2 déplacements, organisé par le comité de ju-  
melage

### Renseignements et inscriptions auprès de :

Guy ANGEL Tél : 06 51 91 94 36 - mail : [guy.angel@laposte.net](mailto:guy.angel@laposte.net)

André VERMANDE Tél : 06 70 48 19 20 - mail : [vermandedd@gmail.com](mailto:vermandedd@gmail.com)

Bernard AGNES Tél : 06 07 74 24 13 - mail : [bernard.agnes@free](mailto:bernard.agnes@free)

